**Compte-Rendu de l’Assemblée Générale du Codep11 – F.F.C.T.**



**du samedi 16 décembre 2017 à SAINTE EULALIE**

**Personnes présentes** : Bernard **SÉVERAC** (Président) – Edmond **ARATOR** (Vice-Président) - Marcel **ANDRIEU** (Vice Président) – Philippe **ROUANET** (Vice Président)

 Anne **DEFEZ** (Secrétaire) - Marc **ESCATO** (Secrétaire Adjoint) – Hervé **ARIBAUD** (Trésorier) – Raymonde **LEPRIEUR** (Trésorière Adjointe – Mme Sécurité) - René **NARTET** (Commission Tourisme) -– - Michel **CAZANEUVE** (Responsable Communication et Internet) - Henri **DEL VALLE** (Manifestations) - Christophe **BÉTHENCOURT** (membre) - Sylvie **RIEUX** (membre)

Mentionnons la présence de M. Jacques CLAMOUSE, Président du CoDep34 et Vice-Président du CoReg OCCITANIE qui nous faisait l’honneur d’assister à notre Assemblée Générale.

**MATIN**

Le programme de la journée était particulièrement chargé et commençait dès 09H30 par l’accueil de tous les participants avec le café et les viennoiseries offerts à celles et ceux qui le désiraient.

**Anne** la secrétaire était déjà à pied d'œuvre, aidé par **Henri**, pour dispatcher les calendriers à tous les clubs du Département. L'équipe du CoDep se formait /**Anne** - **René** - **Edmond** - **Philippe** - **Hervé** - **Christophe** - **Henri** – Marc et **Sylvie.**.

Venait ensuite, en présence du Président SEVERAC, vers 10H00 le début des tables rondes avec un programme relativement chargé.

C'est **Hervé** notre Trésorier qui "ouvrait le

Bal" en faisant un récapitulatif explicatif des nouvelles licences avec les différents formulaires à remplir, les différents certificats médicaux à fournir. Des tracas administratifs en vue si les formalités exigées ne sont pas respectées.

Puis ce fut le tour de **René** qui avait à cœur d'exposer la réglementation liée à la possession et à l'utilisation du Vélo à Assistance Électrique (V.A.E.). L'usage du V.A.E prend de l'expansion au sein des pelotons cyclistes de la F.F.C.T. et il est normal de s'y intéresser afin de permettre d'affilier à la Fédération un nouveau genre de cyclistes. **René** prône également une évolution en ce qui concerne la réglementation qui limite la vitesse maximale des V.A.E. à 25 Km/h. Il rejoint en ce point les autorités helvétiques qui oeuvrent pour que cette vitesse maximum passe à 30 Km/h. En effet la configuration géographique montagneuse de la SUISSE est inadaptée pour des V.A.E limités à 250 Watts et ne pouvant rouler qu'à 25 Km/h.

Venait le tour de **Raymonde**, "Madame Sécurité" du CoDep11 qui mettait l'accent sur l'augmentation des accidents et surtout des décès impliquant des véhicules avec des cyclistes.

La sécurité à vélo peut se résumer, en globalité, au respect de ces points essentiels : Avoir un vélo bien équipé (en parfait état de fonctionnement sur les parties essentielles comme le freinage -) - Avoir un bon comportement (respect mutuel des autres usagers de la route) - Porter un casque homologué ( même si le Code de la Route ne l'impose pas, il est recommandé vivement de rouler avec un casque sur la tête) - Respecter la réglementation en vigueur (être exemplaire en respectant le Code de la Route en toutes circonstances). Un réflexe en cas d'accident : faire le 112 à partir de son portable.

Il était prévu que des Gendarmes viennent pour participer au débat mais les sous-officiers de la Maréchaussée n'ont pu être présents au moment de l'intervention de **Raymonde**. Cependant ils sont venus plus tard pour déposer de la documentation officielle mise à la disposition de chacun. Merci quand même à eux.

C’était au tour de **Christophe** de prendre la parole et qui clôturait les débats. **Christophe** s'est démené pour un projet qui lui tenait particulièrement à cœur : rechercher des fonds ou une subvention afin de permettre l'achat d'un tandem qui serait mis à la disposition des clubs du CoDep11. L'usage de cet "outil" doit permettre à des personnes en situation de handicap de pouvoir pratiquer le cyclotourisme. **Christophe** a monté 3 dossiers pour divers organismes comme le CNDS ou la Région et a finalement obtenu pour le CoDep11 une subvention de 1500 euros émanant de la Région OCCITANIE. Bravo **Christophe** le travail et la ténacité payent. Ce tandem est un peu son "bébé" et il peut en être fier.

Parler autant peut donner soif ! Cela tombait bien car dans la foulée était servi un somptueux apéritif, préparé par l'équipe de **Claude CARAYOL.** Monsieur le Maire de STE EULALIE nous faisait l'honneur de sa présence. Toutes les boissons alcoolisées ont été consommées avec modération cela va de soi. Il n'y avait plus après qu'à passer à table et se régaler du repas également préparé par la même équipe que celle de l'apéritif. L'unanimité concernant l'excellence de ce repas a été réunie par celles et ceux qui ont eu la chance d'y participer. Encore bravo les cuistots !!!

**APRÈS MIDI**

Reprise de l'A.G. à partir de 14H00. Monsieur le Maire y allait de son allocution. Remercions-le de sa présence car peu de temps après il officiait dans sa Maire pour marier un couple. On allait assister au plus fastidieux de la manifestation avec la lecture des différents rapports annuels : Rapport moral lu par le Président **SEVERAC** - Rapport d'activités lu par la Secrétaire **Anne** et le Rapport financier lu par **Hervé**. Le contrôleur aux comptes **Claude ARAYOL** approuvait le rapport établi et n'a trouvé aucune anomalie concernant la tenue des comptes.

Les rapports étaient ensuite soumis au vote. Tout a été approuvé à l'unanimité.

Le **Président SEVERAC** présentait ensuite à l'assistance les 2 nouveaux postulants pour entrer dans l'équipe du CoDep11 : d'abord **Sylvie** du club de LUC SUR ORBIEU. **Sylvie** a été "stagiaire" au cours de cette année 2017. Elle devient "titulaire à temps plein" de l'équipe. L'autre prétendant n'est autre que son époux **Jean-Michel**, également du club de LUC SUR ORBIEU. Ces 2 nouvelles recrues portent l'effectif du CoDep11 à 16.

L'Assemblée se terminait par les récompenses. 3 membres du CoDep11 ont eu droit aux honneurs de la "Reconnaissance Fédérale". Le président SEVERAC a reçu la Médaille de Bronze de cette "Reconnaissance Fédérale" tandis que **René** et **Hervé** étaient également récompensés.

Le mérite du Cyclotourisme a ensuite été remis à quelques membres méritants.

* Jacques **MOINE** du Club CORBIÈRES MINERVOIS
* Michel **JOUVE** du Club de LIMOUX
* André **SERRES** et Benoît **DAUZON** organisateurs de l’épreuve « Crabo de Nore »
* Mathieu **DURA** du Club VTT de LA CLAPE
* Jean-Pierre **MAUVIEUX** du Club de BRAM
* Alain **LAVAL** également du Club de BRAM

L'Assemblée Générale prenait fin avec un sentiment de parfaite réussite. L'année 2017 se finit, vive l'année 2018 qui se profile à l'horizon. Et tant que nous pourrons faire du vélo et y prendre du plaisir, ce sera essentiel. A l'année prochaine !

